

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Ensemble pour vous simplifier la vie

INFORMATION À DESTINATION DE VOS ADMINISTRÉS

Après le succès de l'édition commune des Rendez-vous de la retraite organisée en décembre dernier, l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite s'associent à nouveau en 2022 pour proposer aux actifs de l'information sur la retraite.

Du lundi 27 juin au samedi 2 juillet, les Rendez-vous de la retraite offrent l'opportunité de faire le point sur sa situation personnelle avec un conseiller retraite, par téléphone ou dans l'un des 360 points d'accueil, en proposant 40 000 rendez-vous. L'événement s'adresse aux actifs, qu'ils soient proches ou non de la retraite. Un webinaire, un tchat et de nombreuses informations en ligne compléteront l'événement pour les informer sur leurs droits et les familiariser avec les services d'aide aux démarches.

Ouverture de la prise de rendez-vous le 7 juin sur le site des [Rendez-vous de la retraite](#).

Il nous paraît important que cette information soit relayée auprès de vos administrés, via votre site internet, votre journal, un affichage dans vos lieux d'accueil ou sur tout autre support que vous jugerez utile.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition, un article clé en main et une affiche à télécharger.

Vous pouvez également faire un lien vers [notre site dédié](#).

[Télécharger les éléments des RDV de la retraite](#)

Nous comptons sur vous pour diffuser cette information.

Pour les mairies : vous avez besoin de compléments d'information pour publier cette information, n'hésitez pas à nous contacter [par email](#).

L'Assurance retraite :

Premier régime de retraite français, l'Assurance retraite est votre retraite de la Sécurité sociale. Elle couvre aujourd'hui plus de 36 millions d'assurés. C'est la retraite de base des salariés du secteur privé, des travailleurs indépendants, des contractuels de droit public et des artistes-auteurs.

L'Agirc-Arrco :

L'Agirc-Arrco est le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé. L'Agirc-Arrco représente 25 millions de salariés qui cotisent avec leurs droits futurs et verse plus de 84 milliards d'euros de retraites par an à 13 millions de retraités.



Avec la participation des groupes de protection sociale : AG2R LA MONDIALE • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • AUDIENS • B2V • IRP AUTO • LOURMEL • PRO BTP) • APICIL • BTPR • CRC • CGRR • IRCEM • IRCOM • KLESIA • MALAKOFF HUMANIS

Face à la recrudescence des tentatives de fraude, l'Agirc-Arrco appelle à rester attentifs aux tentatives d'escroqueries (sollicitations répétées, offres trompeuses...). Si vous recevez un appel, un SMS ou un email qui vous semble suspicieux, rapprochez-vous de votre caisse de retraite. Ne transmettez jamais votre identifiant et votre mot de passe par email ou par téléphone. Aucun collaborateur de l'Agirc-Arrco ou des institutions de retraite complémentaire ne vous demandera le versement d'une somme d'argent ou les coordonnées de votre carte bancaire. Tous ces agissements ont vocation à récupérer vos données personnelles notamment dans le but de vous extorquer de l'argent.

Cet e-mail est un envoi automatique. Merci de ne pas répondre à ce mail, votre réponse serait perdue.

L'Agirc-Arrco traite vos données personnelles dans le cadre des communications institutionnelles sur la retraite complémentaire et du suivi statistique de ses campagnes. sur la base de son intérêt légitime à vous informer sur la retraite complémentaire Agirc-Arrco et diffuser cette information aux administrés. Elles sont exclusivement destinées au service habilité de l'Agirc-Arrco en charge de la communication externe et celui de notre prestataire. Vos données sont conservées aussi longtemps que vous exercerez les fonctions ou mandats ayant justifiés la communication de ces informations. Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, opposition et effacement). Pour les exercer, vous pouvez remplir le formulaire « [Droits Informatique et Libertés](#) ». Nous vous rappelons que vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Si vous souhaitez consulter la politique anti-spam de l'éditeur de notre solution e-mailing [suivez ce lien](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)